

## Nettoyage raisonné des plages et préservation de la laisse de mer Préconisations pour la commune de Merlimont



Classement préconisé

Merlimont

Sensibilité

Méthode

Fréquence de passage

Autres informations

### Zone d'Intervention Sélective ZIS

Littoral de la commune de Merlimont

Plage de sable avec dunes en arrière-plage, présence discontinue de dunes embryonnaires et de végétation -> végétation en cours de reconstitution et cordon dunaire en formation (données 2018) - continuum plage-dune à préserver.  
Forts enjeux environnementaux.

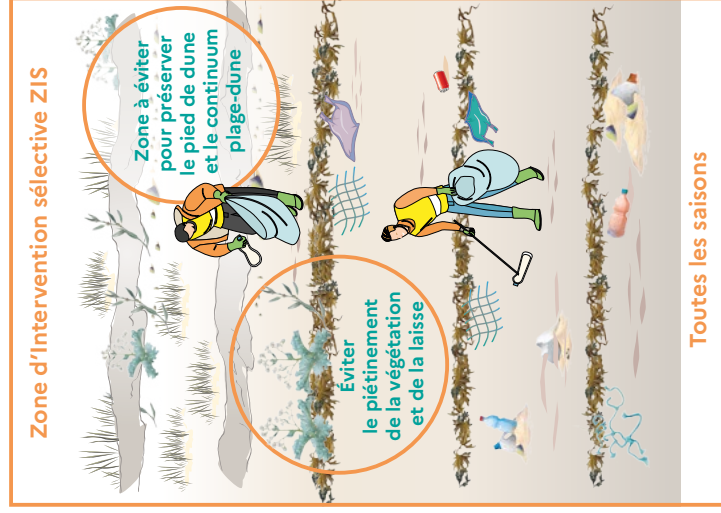
#### COLLECTE EXCLUSIVEMENT MANUELLE ET SELECTIVE

*Le nettoyage mécanique est à proscrire sur les plages pourvu de dunes en arrière-plage car c'est un frein au maintien et au développement de la dune, à la lutte contre l'érosion et au maintien de la biodiversité. Seuls les déchets d'origine humaine sont collectés. Eviter le piétinement de la végétation et de la laisse de mer. Eviter de ramasser en pied de dune pour préserver le continuum plage-dune. Laisser en place les bois flottés.*

#### ZIS PROPOSITION DE FRÉQUENCE DE PASSAGE

Fin mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	hiver
1 passage après marées équinoxes			Ponctuel					
			En fonction des besoins					
			Ponctuel					

Gestion possible entre juin et septembre des algues et coquillages échoués en quantités exceptionnelles.



### Zone d'Intervention Exceptionnelle ZIE

Sud du littoral de la commune de Merlimont

Zone favorable à la nidification des gravelots.  
Très forts enjeux environnementaux.

Gravelot à collier interrompu



#### COLLECTE EXCLUSIVEMENT MANUELLE ET SELECTIVE HORS PERIODE DE NIDIFICATION

Seuls les déchets d'origine humaine sont collectés.  
Eviter le piétinement de la végétation et de la laisse de mer.  
Eviter de ramasser en pied de dune autant que possible pour préserver le continuum plage-dune. Laisser en place les bois flottés.

#### ZIE PROPOSITION DE FRÉQUENCE DE PASSAGE

mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	hiver
1 passage après marées d'équinoxe			Aucune intervention					
			En fonction des besoins					
			Ponctuel					

Aucune gestion des algues et coquillages échoués en quantités exceptionnelles.  
Ne pas mettre de bacs à marée sur ces zones en période nidification.

